

# "courir pour un enfant" – dimanche 19 septembre 2010

## règlement

- 1- la 21<sup>ème</sup> édition de l'épreuve pédestre "courir pour un enfant", organisée au profit des polyhandicapés de l'association Marie-Hélène Home Nathalie, aura lieu le dimanche 19 septembre 2010 à Gouville au Home Nathalie (tous les bénéfices seront reversés à l'association).
- 2- programme :
  - à 9h30 : marche "randonnée" 7 km ou 12 km pour tout public non classée (parcours course 12 km, coupé pour la marche 7 km au niveau du 4<sup>ème</sup> km) – départ devant le camion podium
  - à 9h45 : course 0,300m pour les enfants nés de 2001 à 2004 (école d'athlétisme)
  - à 10h00: course 0,600m pour les enfants nés en 1999 et 2000 (poussins)
  - à 10h20 : 12 km course populaire pour les licenciés et non licenciés, ouvert aux handisports, nés jusqu'en 1994 (épreuve comptant pour le challenge bitume 27), cadets à vétéran 4
  - à 10h25 : course 3 km pour les enfants nés de 1995 à 1998 (benjamins, minimes)
- 3- les classements seront effectués de la façon suivante :
  - classement scratch des quatre courses homme et femme jusqu'au 5<sup>ème</sup> avec attribution de récompenses (coupes, lots)
  - classement par catégorie des quatre épreuves homme et femme jusqu'au 3<sup>ème</sup> avec attribution de coupe pour les premiers et médailles pour les suivants (récompenses non cumulables avec le classement scratch)
- 4- tous les participants recevront un cadeau souvenir
- 5- l'épreuve du 12 km se déroule sur une boucle comportant 2 points de ravitaillement ( + un à l'arrivée) et épongeage, indication de chaque km au sol et panneaux, fléchage au sol.
- 6- 21 signaleurs sont disposés pour chaque intersection des parcours du 3 km et du 12 km
- 7- l'association Marie-Hélène a souscrit une assurance auprès de la MAÏF couvrant la manifestation et les bénévoles, chaque participant doit fournir à l'organisation une photocopie d'une licence sportive ou un certificat médical de non contre indication (loi de mars 1999). Les participants seront informés au moment du départ de leurs obligations du respect des consignes du code de la route (le parcours n'étant pas neutralisé dans sa totalité à la circulation)
- 8- l'assistance médicale de la manifestation est assurée par l'association des secouristes et sauveteurs des groupes La Poste et France Telecom de l'Eure ainsi que d'un médecin sur place.
- 9- les épreuves du 3km et du 12km sont encadrées d'un véhicule ouvreur et d'un véhicule "balais" ainsi que de quatre motards de l'association Kick 2000.
- 10- Une signalisation préventive composée de panneaux mis à disposition par la communauté de commune de Damville sera implantée en amont de Gouville des deux côtés de la commune, ainsi que des barrières avec panneaux "route barrée" au niveau des voies communales neutralisées le temps de la course (arrêté municipal). Des barrières seront aussi disposées au niveau du départ et arrivée ainsi que pour baliser le parcours enfants (barrières mises à disposition par la commune de Breteuil sur Iton).
- 11- la gendarmerie de Damville ainsi que les pompiers de Damville seront informés de la manifestation et sollicités de leur présence sous réserve de leur disponibilité

12- les fonctions des bénévoles (environ 30 personnes) sont ainsi réparties :

- inscriptions/dossards de 8h à 9h45:
  - 2 personnes au 12 km
  - 2 personnes au 3 km
  - 2 personnes au 600m/300m
  - 2 personnes aux inscrits à l'avance
  - 2 personnes pour les marches randonnées
- accès home ("le grand prés") de 8h à 9h30 puis au niveau du cimetière jusqu'à la fin des courses : 1 personne
- parking de 8h à 10h (500m du home): 2 à 4 personnes
- informatique de 8h à 12h : 2 personnes + 2 personnes de 8h à 10h (inscriptions)
- aide informatique de 8h à 12h (fiches d'inscriptions) : 1 personne
- mise en place des signaleurs à 9h00 : 1 personne avec véhicule (home Nathalie)
- chrono manuel de 10h à 12h : 1 personne
- inscription des arrivants sur fiche de 10h à 12h : 1 à 2 personnes
- retraits des dossards des arrivants et remise des sacs cadeau de 10h à 12h :  
3 ou 4 personnes
- animation sono : 1 personne
- ravitaillements : 4 personnes par poste minimum (2 postes sur parcours + 1 à l'arrivée)
- encadrement véhicule :
  - 12 km : 1 véhicule ouvreur (vl) + un véhicule balais ( mini bus home)
  - 3 km : un véhicule ouvreur (vl) + un véhicule balais (vl)

13- la remise des récompenses aura lieu à l'issue de l'élaboration des classements (fin de l'épreuve du 12 km), au niveau du podium, les "personnalités" seront sollicités (représentants du Conseil Général, de Groupama, du lycée agricole, des élus municipaux, de la direction du home Nathalie, ...)

14- des douches sont à disposition au lycée agricole à 1,5 km du Home Nathalie

15- la promotion de la manifestation sera effectuée de la façon suivante :

- annonce dans les revues spécialisées
- panneaux disposés en bord de voirie début septembre (rte de Breteuil/Damville, rte de Verneuil)
- affiches
- bulletins d'inscriptions distribués sur les courses régionales dès le mois de mai
- site internet [www.normandiecouseapied.com](http://www.normandiecouseapied.com) et [www.challenge-bitume27.fr](http://www.challenge-bitume27.fr)
- presse et radio locale